



**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3200-03-22
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT Z-3200
VISANT DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA ZONE H-331
DANS LE SECTEUR DU BOULEVARD ALBERT-EINSTEIN**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution numéro, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller/madame la conseillère nom lors de la séance ordinaire du conseil tenue le date et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

Le chapitre 3 du règlement Z-3200 intitulé « Dispositions relatives à la conception d'une opération cadastrale » est modifié par l'ajout, à la suite de l'article 3.6.2, de l'article 3.7 suivant :

« 3.7 Dispositions spéciales applicables à certaines zones

3.7.1 Dispositions particulières applicables à la zone H-331

- a) Nonobstant l'article 3.4.2 du règlement de lotissement Z-3200, les lots transversaux sont autorisés à la condition qu'il y ait un traitement de façade sur chaque côté du bâtiment faisant face à une rue.
- b) Nonobstant l'article 3.4.3 du règlement de lotissement Z-3200, la longueur d'un îlot occupé ou destiné à être occupé par un usage du groupe d'usages « Habitation (H) » peut être inférieure à 140 mètres.».

TABLE DES MATIÈRES ET PAGINATION**Article 3**

La table des matières et la pagination du règlement Z-3200 sont modifiées pour tenir compte des modifications du présent règlement.

ENTRÉE EN VIGUEUR**Article 4**

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce date.

Le maire,

Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	date
Dépôt du projet de règlement :	date
Adoption du premier projet :	date
Tenue de l'assemblée publique :	date
Adoption du second projet :	date
Adoption du règlement :	date
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	date
